

Centrale de Fukushima : l'impossible sûreté de l'énergie nucléaire.

Question orale déposée par Fabienne Giovannini au nom de Femu a Corsica (31/03/2011)

Monsieur le président,

La catastrophe au Japon a ému le monde entier devant le sort qui s'acharne sur ce peuple, et son extraordinaire maîtrise face aux déchaînement des évènements : tremblement de terre, tsunami, mais aussi péril nucléaire pour de très nombreuses années.

Comme nous tous ici, comme l'ensemble du peuple corse, notre groupe partage la douleur du peuple japonais et rend hommage à l'héroïsme de nombre d'entre eux pour empêcher que la catastrophe nucléaire ne soit encore plus grave.

Ceci dit, elle est grave. Des émissions radioactives de très fortes intensités s'échappent depuis le 11 mars, et encore aujourd'hui malgré les efforts déployés par les responsables de la centrale de Fukushima. Un panache radioactif s'est constitué, il a atteint la France le 23 mars. Nul ne sait combien de temps encore cette situation durera. Quoique l'on dise pour rassurer les populations, il y aura des conséquences pour une grande part de la planète durant des décennies.

En tant que présidente de l'Observatoire Régional de la Santé, le 13 mars, j'ai saisi Monsieur le Préfet de Région pour qu'il nous informe des précautions prises concernant la surveillance de la radioactivité de l'air, lui demandant d'ouvrir une cellule de veille afin d'être prêt le cas échéant, à prendre les mesures conservatoires qui s'imposent, pour préserver de tout risque la population, notamment quant à d'éventuelle concentration radioactive au niveau de l'alimentation.

Les autorités françaises minimisent ce risque.

Première puissance nucléaire, jamais, la France n'a prévu un phénomène de cette ampleur (impossibilité par exemple de fournir l'ensemble de la population en pastille d'iode si cela s'avérait nécessaire, aucun fonds disponible pour prévoir les conséquences économiques d'une catastrophe nucléaire etc).

Or, une évidence saute aux yeux aujourd'hui, et le drame de Fukushima nous le rappelle : 25 ans après Tchernobyl, l'humanité est à nouveau alertée par l'impossible sûreté de l'énergie nucléaire.

Selon les autorités, les doses de radioactivité qui nous parviennent sont « très faibles ».

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la population est vulnérable pour plusieurs raisons :

- d'abord, du fait d'un phénomène d'accumulation des doses perçues. La population française et européenne est par conséquent affaiblie par le précédent de Tchernobyl
- la population corse, comme toute population de montagne, est, de plus, carencée en iodé
- nous sommes de gros consommateurs de produits frais : fruits, légumes, lait frais et ses dérivées (brocciu...), cueillette d'herbes du maquis, chasse...
- nous sommes au printemps, au moment où les jardins vont fleurir et donner leurs fruits.
- Enfin, à l'heure actuelle, la quantité et la nature des particules radioactives qui compose le panache, et la situation reste évolutive au Japon.

Monsieur le président, aujourd'hui même, à Paris, après 25 ans de calvaire, les victimes de la catastrophe de Tchernobyl vont se voir signifier un « non lieu » à propos des 200 premières plaintes judiciaires déposées et la juge en charge de ce dossier, Mme Bertella Geoffroy, après des années d'instruction, de preuves amassés, de perquisitions dans les ministères jusqu'à

Matignon, a été dessaisie de l'affaire, ajoutant le scandale et le mépris judiciaires à celui du mensonge. Notre groupe est aux côtés de ces victimes qu'on oublie trop souvent.

Aussi, nous vous demandons, concernant le drame du Japon et plus généralement concernant le risque nucléaire :

- de réclamer la transparence sur la surveillance de la radioactivité qui pourrait nous affecter (positionnement des balises, communication des relevés journaliers sur le site de la CTC)
- de demander aux autorités, et au représentant de l'Etat dans l'île, qu'il vous informe des dispositions qu'il entend prendre en cas d'alerte et dans quels délais (distribution de pastille d'iode, mesures de restriction concernant les produits frais etc)
- de lancer, sans plus attendre, la réalisation d'un Registre des cancers régional, afin de fixer un « point 0 » et de veiller au suivi de la santé de la population corse
- de signifier au gouvernement français, au gouvernement italien et à l'Europe notre refus de voir la construction d'une nouvelle centrale nucléaire en Sardaigne, et plus généralement en Italie où quatre nouveaux projets sont à l'étude, même si pour calmer la crise médiatique, un moratoire y a été annoncé ;
- d'adresser enfin la même demande à Paris et de réclamer l'ouverture d'un débat sur l'avenir du nucléaire en France, afin que la population ait son mot à dire dans les choix qu'on lui impose et qui mettent en péril son existence et celle de l'humanité.

Pour conclure, je rappelle que la situation au Japon n'est pas stabilisée, elle s'aggrave même, par conséquent notre Collectivité Territoriale a le devoir de prendre toute mesure conservatoire pour le cas où cette crise devait perdurer.

Nous vous remercions.